

INSTITUT DES HAUTES ETUDES MAROCAINES

NOTES & DOCUMENTS

IV

L. VOINOT

PÈLERINAGES
JUDÉO-MUSULMANS
DU MAROC

ÉDITIONS LAROSE
11, RUE VICTOR-COUSIN, 11
PARIS (V^e)
1948



PÈLERINAGES JUDÉO-MUSULMANS
DU MAROC

03
138
(4)

DL 13265 27-10-48 A



INTRODUCTION

Dans le monde marocain, où les musulmans affectent en général de mépriser les juifs, il existe cependant certaines pratiques de dévotion superstitieuse, qui sont communes à des personnes des deux groupes. Cette particularité, que l'on observe en de nombreux points du pays, donne un caractère très spécial aux rapports du judaïsme et de l'islamisme. De Chénier, en 1787, et après lui Godard, en 1859, avaient déjà mentionné chacun un tombeau du Maroc vénéré à la fois par des musulmans et des juifs ; depuis la fin du xix^e et le début du xx^e siècles divers auteurs, notamment Doutté et Mauchamp, ont signalé plusieurs autres cas du même genre, mais la question n'a jamais été traitée à fond. C'est ce que l'on essaie de réaliser, dans la mesure du possible, au cours de l'étude qui suit. Les membres de la communauté juive y sont toujours désignés sous le nom de juifs, parce qu'aucun autre terme ne peut convenir ; celui d'israélites serait impropre car, en dehors de la religion, la plupart de ces gens semblent n'avoir rien de commun avec les enfants d'Israël.

L'intérêt d'une telle étude paraît indiscutable. Michaux-Bellaire, dont l'autorité est reconnue, m'écrivait à ce propos, quelques années avant sa mort :

« La question a, à mon avis, une importance considérable. Elle peut
« permettre de retracer le rôle joué dès l'antiquité par les juifs dans l'his-
« toire du Maroc et de se rendre compte, non seulement des survivances
« juives actuelles, mais aussi de survivances païennes qui, à une certaine
« époque, ont pu être recouvertes d'une enveloppe juive. Je cherche à
« voir, à travers le Maroc musulman que l'on nous oppose et qui, à mon
« avis, est un peu factice, le vrai Maroc lui-même. Même au point de vue
« religieux, que nous respectons par définition, les fameuses traditions
« soi-disant musulmanes sont tout simplement de très vieilles supersti-
« tions, les unes du terroir, les autres de tribus qui ont été successivement

« païennes, juives, chrétiennes, avant d'être musulmanes, et qui sont, « tout compte fait, bien plus d'essence superstitieuse que vraiment religieuse. Les marabouts judéo-musulmans ont donc une très grande importance, surtout d'après moi les très anciens, ceux dont l'origine est « inconnue. Les autres, plus modernes, sont intéressants en tant que « preuve de la persistance du principe de superstition, en dehors de toute « idée religieuse bien définie. »

Mon attention fut d'abord attirée sur le sujet, de façon directe, par la découverte à Oudjda de deux marabouts judéo-musulmans, ainsi que par le passage en cette ville, en 1909, du moqaddem musulman d'un santou juif du Rif. Le dit moqaddem, en tournée de ziara, ne se considérait pas comme un simple collecteur d'offrandes, mais comme le véritable fondé de pouvoir du saint personnage inhumé dans sa tribu ; en prononçant le nom de celui-ci, il ne manquait jamais d'incliner la tête, de porter la main droite à son front, puis de baiser le bout de ses doigts.

L'enquête entreprise à partir de ce moment devait être longue et compliquée, puisqu'il s'agissait de l'étendre à l'ensemble du territoire marocain ; de plus, elle se trouvait forcément liée aux progrès de la pacification. D'autre part, il convenait d'effectuer les sondages sans trop attendre, pour des raisons évidentes fort bien exposées par Henri Basset qui a écrit : « Il n'est pas douteux que notre occupation, que nous le voulions ou non, « par le fait même des communications qu'elle rendra plus faciles et des « relations plus étroites qu'elle permettra entre tous les habitants du « monde marocain, favorisera la diffusion d'un islam plus rigoureux ; et « les vraies doctrines de l'orthodoxie, ayant toute facilité de se répandre, « vont pouvoir lutter contre les cultes locaux avec une puissance qu'elles « n'auront jamais connue jusqu'ici... Que restera-t-il bientôt de tous ces « vieux cultes ? » (1). Cela est tellement vrai, que l'on constate déjà des réactions nettes en quelques points, surtout dans la région côtière ; les musulmans nient aujourd'hui des pratiques, qu'ils avouaient autrefois sans le moindre scrupule.

Dans la période des recherches tout a été mis en œuvre afin de réunir, malgré les difficultés, le plus grand nombre possible d'observations. Rien ne prouve cependant, que l'on ait réussi à dresser une liste complète des

(1) H. BASSET, *Le culte des grottes au Maroc*. Alger, 1920.

pèlerinages judéo-musulmans ; des lacunes sont vraisemblables, en particulier dans la zone espagnole. Quoi qu'il en soit, la documentation obtenue semble suffisante ; elle donne, en effet, un tableau exact des modalités et de l'importance du double culte au Maroc.

Après avoir dit pourquoi et comment a été fait ce travail, une mention des collaborateurs occasionnels s'impose. M. Michaux-Bellaire, chef de la section sociologique à Rabat, le pacha de Marrakech Si El Hadj Thami Glaoui et Si Mhammed el Berrhiti, nadir des habous à Safi, ont bien voulu me fournir quelques indications précieuses. Par ailleurs, certains commandants territoriaux de 1927, les commandants Lefèvre (cercle du Loukkos), Nivelles, Martin (cercle d'Azilal), Panescorse (cercle de Gourama), Jacquet (cercle d'Itzer) et le capitaine Ribaud, chef du bureau du cercle d'Azilal, ont tenu à faciliter les investigations en y faisant participer le personnel sous leurs ordres. C'est ainsi que j'ai reçu des notes, parfois assez étendues et toujours utiles, dues au capitaine Levillain d'Arbaoua, aux lieutenants L'Herbette d'Aït Ourir, Voegeli de Demnat, Alex de Bin el Ouidane, Benesis des Ait Attab, Spillmann d'Ouarzazate, Parlange de Rich, aux officiers interprètes Hennecart d'Agadir, Michelangeli de Midelt, Ben Daoud du cercle du Loukkos, Lesur, Aspinon d'Azilal, Butel de Beni Mellal, André de Tahala et au fquih Si Mohammed Ben Lhassen des Entifa. J'exprime à tous ma reconnaissance pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

CHAPITRE I

LE MILIEU

QUELQUES NOTES SUR LA POPULATION JUIVE

Cette population a des origines diverses, peu précises ; elle n'est pas homogène et constitue une simple famille religieuse, sans caractère racial. Malgré les prétentions de certains de ses membres, elle a sans doute très peu de sang d'Israël. Chez les juifs marocains, il existe en effet plusieurs types ; l'aspect physique des uns rappelle d'anciennes peuplades européennes ; d'autres ne diffèrent guère de certains de leurs voisins musulmans ; les visages de forme nettement hébraïque semblent plutôt rares. On voit des blonds, surtout dans le Rif, et une majorité de bruns ; toutes les petites communautés de l'Atlas berbère appartiennent à la dernière catégorie.

Dans la zone nord ainsi que dans les plaines ou plateaux de l'Ouest et de l'Est on reconnaît l'existence, à côté d'éléments de provenance obscure, de deux groupes importants désignés sous les noms de *Plichtim* et de *Forasteros* ; l'ensemble a toujours gardé quelque valeur sociale au cours de la longue période d'asservissement. Les *Plichtim* descendraient, dit-on, de Palestiniens venus en Afrique du Nord dans l'antiquité. Quant aux *Forasteros*, au nombre desquels Colin paraît ranger à tort les habitants de la montagne berbère, on leur donne comme ancêtres tantôt des Carraïnes originaires de Palestine, tantôt des juifs espagnols chassés de la péninsule à la fin du xve siècle. Mais une telle division apparaît toute théorique ; en réalité, la composition de ces groupes doit être beaucoup moins simple car, depuis le début, ils ont sans aucun doute subi de profonds changements. Même si des apports extérieurs sont la principale cause de leur formation, il y a eu d'autres arrivées d'immigrants au Maroc ; de plus,

la présence parmi eux, soit de judéo-berbères, soit de non Palestiniens en mélange avec des Berbères, est fort probable. La masse très fruste des juifs de l'Atlas et des régions méridionales complète le peuplement ; ceux-ci semblent bien être, pour la plupart, des autochtones. Ce troisième groupe représente, vraisemblablement, les débris des vieilles tribus berbères judaïsées qui, à une certaine époque, ont eu de l'influence dans le pays.

Un examen des parlers montre encore l'existence de trois groupements, qui ont un certain rapport avec les divisions précédentes. A Tétouan, Tanger, El Ksar, Larache et dans de petites colonies de quelques villes de la côte atlantique, les immigrés d'Espagne lors du grand exode continuent, en général, d'employer un espagnol archaïque, l'ancien castillan. Les autres juifs du littoral et ceux de l'intérieur font usage de l'arabe, mais beaucoup ont un accent particulier, moins dur que celui de leurs voisins musulmans. Quant aux communautés de la montagne, elles parlent le berbère, partout où ce dernier est resté la langue des tribus au milieu desquelles elles vivent.

Au point de vue religieux, la majeure partie des juifs marocains se montre très attachée à sa foi, tout en étant peu encline à la spiritualité. Mais la religion, principal élément civilisateur au temps de la servitude, est rarement très pure ; beaucoup lui adjoignent des croyances superstitieuses, dont un traditionnalisme outré assure le maintien.

Au dernier siècle le régime d'oppression, que devaient subir les adeptes du judaïsme, était parvenu à sa forme définitive ; il avait donné, à la longue, une triste mentalité à ces parias. Les citadins timides, craintifs et obséquieux s'entassaient les uns sur les autres derrière les murs des mellahs ; la polygamie, les mariages précoces, un défaut complet d'hygiène provoquaient leur déchéance physique. Quoique beaucoup fussent intelligents et doués d'un réel esprit mercantile, bien peu arrivaient à constituer de petites fortunes ; le plus grand nombre se trouvait, au contraire, en proie à la misère. A l'intérieur, chez les campagnards, la situation apparaissait encore moins brillante ; ceux-ci étaient, en effet, fort arriérés, notamment dans le sud du pays.

En ce qui concerne l'attitude des musulmans à l'égard de la minorité juive, il existait une grande différence entre le *Bled el Makhzen* et le *Bled es Siba*.

Dans le *Bled el Makhzen* les tribus reconnaissaient, en principe, l'auto-

rité du Sultan ; comme celui-ci s'efforçait de maintenir l'ordre, les juifs, bien que méprisés, pouvaient avoir une existence à peu près normale, sauf aux époques de crise. Au début du XIX^e siècle, Ali Bey El Abbassi constatait, après de Chénier, qu'il arrivait cependant à des musulmans des villes de prendre pour maîtresses de belles juives ; l'espoir d'obtenir un appui immédiat en cas de difficultés rendait les maris complaisants. A cette époque, des juifs de Mogador s'habillaient déjà à l'européenne sans provoquer aucune réaction. C'est une cinquantaine d'années plus tard, sous le règne de Sidi Mohammed, que le problème de l'émancipation commença vraiment à retenir l'attention du gouvernement marocain ; les juifs purent dès lors compter sur de meilleures garanties. D'autre part un élément extérieur — la protection individuelle accordée par l'une quelconque des grandes puissances — devenait peu à peu un important facteur de sécurité, pour ceux qui arrivaient à l'obtenir.

A côté des privilégiés de cette zone les juifs du *Bled es Siba* — le pays insoumis — faisaient triste figure ; ils étaient en général malheureux et tenus dans un véritable état de servage. Parfois même leurs seigneurs les considéraient comme des esclaves ; ils ne cessaient d'ailleurs de les pressurer et de les maltraiter, surtout dans la vallée de l'oued El Abid, ainsi que l'a noté de Foucauld. Par contre, suivant de Segonzac, les juifs des Ait Izdeg, Ait Ouafella, qui avaient accaparé le commerce, la fortune et savaient se défendre, étaient dans une situation exceptionnelle. Ceux d'Azrou portaient le costume berbère et, au lieu de les appeler Yhoud, on les désignait sous le nom d'Ait Moussa. Ceux de Snada du Rif, vêtus comme leurs voisins musulmans dont ils ne se distinguaient que par leurs longues mèches de cheveux, étaient bien traités. Enfin on employait à faire la guerre les juifs de la vallée d'Ifrane, dans la région de l'oued Noun.

L'établissement du Protectorat a fait disparaître les anomalies ; les juifs sont aujourd'hui soumis au droit commun. Les vieilles couches tentent, sans y parvenir complètement, de s'adapter aux nouvelles conditions sociales. Mais les jeunes générations évoluent avec une grande rapidité ; elles visent à se rapprocher des Européens.

Sous l'ancien régime, l'état de choses existant ne pouvait que nuire au développement de la population juive, dont l'importance numérique était d'ailleurs très mal connue. En 1860, Godard admettait le chiffre de 450.000 âmes, mais son estimation était exagérée ; toutes les observations ulté-

rieures allaient la démentir. Quelques années plus tard, Beaumier concluait, dans une étude sur le Maroc, que le nombre des juifs ne devait pas être supérieur à 100.000. De Foucauld notait ensuite, dans sa mémorable reconnaissance de 1883-1884, l'existence de 7.190 familles; compte tenu de certaines lacunes, cela correspondait à peu près à 50.000 personnes. Vers la même époque, les explorateurs Rholfs et Lenz fixaient ce chiffre à environ 60.000. Enfin la plupart des auteurs, qui ont étudié la question dans les premières années du ^{xx}^e siècle, se sont accordés sur une évaluation comprise entre 150 et 200.000 juifs. Toutefois, une enquête entreprise par l'Alliance israélite, en 1904, sur la base d'un relevé des foyers, donnait comme résultat 109.712 âmes.

En ce qui concerne l'ensemble de la population marocaine, en grande majorité musulmane, les essais de dénombrement successifs accusaient aussi de fortes divergences; la masse des habitants variait de 6 à 12 millions.

Grâce à la pacification du Maroc, on a maintenant des données précises. Les derniers recensements fixent à 6.663.636 musulmans et 186.849 juifs le nombre des indigènes, soit une population totale de 6.850.485 âmes.

De l'examen de tous les chiffres qui précèdent, il paraît logique de tirer les conclusions suivantes. Lors de l'établissement du protectorat, la population juive ne devait pas atteindre 175.000 âmes; elle s'est sûrement accrue depuis qu'elle jouit d'une complète sécurité. D'autre part, elle ne représente encore, à l'heure actuelle, qu'une fraction assez faible de la population totale; environ un trente-septième seulement. Néanmoins, les juifs de la côte ont toujours exercé une certaine influence sur la vie économique du pays.

RÉPARTITION DES JUIFS PARMI LES MUSULMANS

Bien que l'assiette des principaux éléments du groupe juif soit, depuis longtemps, fixée dans les grandes lignes, elle a pourtant subi des modifications de détail, à diverses reprises, jusqu'aux premières années du Protectorat. La contrainte ou le besoin de se mettre à l'abri en période de troubles, l'obligation dans certains cas de chercher ailleurs des moyens de subsistance, le désir de profiter d'une circonstance favorable pour avoir de meilleures conditions de vie, telles étaient les causes habituelles des

déplacements ; ceux-ci ne gardaient parfois qu'un caractère provisoire mais, le plus souvent, ils devenaient définitifs.

Au sujet de ces mutations, d'une importance relative, on ne trouve que des renseignements fragmentaires. Ainsi, au commencement du xix^e siècle, le mellah à demi ruiné de Marrakech comptait environ 2.000 habitants ; or le nombre de ces derniers a plus que décuplé et il semble difficile d'attribuer ce résultat au simple jeu des naissances. La population juive de Tanger, que l'on évaluait à 2.500 âmes aux alentours de 1880, a presque quintuplé en une vingtaine d'années. A Sefrou, l'un des centres marocains où ils tiennent une large place, les juifs sont aujourd'hui quatre fois plus nombreux qu'en 1905. En revanche, à Mogador, ils ont diminué de deux-cinquièmes depuis cette dernière date. Dans le même temps, la majeure partie d'entre eux aurait disparu des ksour de Figuig. A Taza, les membres de la communauté ont dû fuir en 1903, lorsque le rogui Bou Hemara s'est rendu maître de la région ; une fois l'ordre rétabli, ils ne se sont pas tous réinstallés au mellah. Mais le cas tout à fait typique est celui de Casablanca où la population juive, très faible vers 1880, aurait compris environ 5.000 âmes en 1905. Après son occupation par les Français, la ville est devenue le lieu de ralliement de beaucoup de juifs de l'intérieur, même de Marrakech et de Fez ; la communauté a pris alors un grand développement. Puis la mise sous contrôle européen de tout le littoral atlantique, terminée en 1912, a aussi engagé certains de ces individus à venir avec leurs familles dans d'autres ports. A l'Est, sur la moyenne Moulouya, quelques juifs se sont établis à une époque récente dans la région de Missour, sans toutefois rompre leurs attaches avec Debdou. Malgré l'absence d'une documentation précise, les exemples ci-dessus montrent, de façon suffisante, les modalités du brassage moderne de la société juive du Maroc.

D'après les divers essais de statistique, en particulier celui de l'Alliance israélite, à l'aube du xx^e siècle les juifs étaient répartis comme suit sur le territoire marocain.

Nord et Nord-Est. — Environ un onzième de la population juive, c'est-à-dire une fraction minime de celle-ci, dans cinq communautés plus quelques villages du Rif. Il y avait 8.500 âmes à Tétouan, un gros mellah à Chechaouen. En raison de l'hostilité des musulmans les juifs étaient peu nombreux dans le Rif ; les colonies les plus importantes se trouvaient à

Tafersit, Metassa, Snada. Le principal centre du nord-est, Oudjda, ne comprenait guère qu'un millier d'individus.

Ouest. — Environ un tiers de la population juive dans dix ports et quatre localités s'y rattachant ; cette zone du littoral atlantique contenait donc la majeure partie de la dite population. On évaluait ainsi, pour différentes villes, le nombre des juifs : Tanger, 11.000 ; Arzila, 500 ; Larache, 2.000 ; Ksar el Kebir, 1.000 ; Ouezzan, un mellah assez peuplé ; Salé, 500 ; Rabat, 3.000 ; Casablanca, 5.000 ; Azemmour, 1.000 ; Mazagan, 3.500 ; Safi, 2.000 ; Mogador, 10.000.

Centre. — Environ un cinquième de la population juive dans six communautés des régions de Fez, Taza et Debdou. Dans la grande agglomération de Fez vivaient 7.000 juifs ; on en comptait 1.000 à Sefrou, 200 à Azrou et 1.000 à Debdou où ils constituaient l'élément principal.

Sud. — Environ un quart de la population juive dans une grande communauté et soixante-quatre petites localités de la région de Marrakech. La ville de Marrakech renfermait 15.700 juifs et la bourgade de Beni-Mellal un certain nombre. Les 1.000 individus établis à Demnat formaient un groupe plus important que celui des musulmans. En dehors des agglomérations ci-dessus, il existait très peu de juifs dans le Haouz. Par contre le peuplement avait quelque importance dans l'Atlas, mais il était formé d'une poussière de colonies minuscules très disséminées ; pas un seul juif se ne trouvait chez les Mtouga.

Extrême-sud. — Environ un sixième de la population juive dans cent vingt-huit petites localités des vallées du Sous, du Drâa, du Tafilalet. Un millier de juifs vivaient à Taroudant ; beaucoup habitaient la vallée d'I-frane, dans la région de l'oued Noun.

En résumé, la répartition variait beaucoup d'une région à l'autre. Le littoral atlantique, quelques points voisins et le centre de Marrakech abritaient une grande part de la juiverie marocaine ; puis venaient, dans l'ordre d'importance décroissante, la zone Fez-Taza-Debdou, les provinces de l'extrême-sud et le haut Atlas occidental. Dans le Rif, le nombre des juifs était faible ; il n'en existait presque pas dans le restant du haut Atlas, ainsi que dans le moyen Atlas.

En abordant l'examen de la situation actuelle, on sort du domaine des

probabilités. Depuis que la paix règne dans tout le pays, les agents de contrôle ont pu faire le recensement détaillé des diverses catégories d'habitants, même dans les contrées autrefois les plus inaccessibles. Le tableau ci-dessous est extrait de la documentation officielle de 1936 mais, pour la zone française, le classement est fait sur d'autres bases. Malgré le soin apporté au regroupement des chiffres, les résultats obtenus ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse, parce que les limites des circonscriptions administratives coïncident rarement avec celles des régions naturelles ; toutefois les légères différences, en plus ou en moins, dans chacune de ces dernières apparaissent négligeables, car elles ne sauraient modifier l'allure générale de la répartition.

Zone de Tanger

45.000 musulmans, 12.000 juifs.

La population juive atteint presque le quart de la population musulmane ; elle se compose uniquement de citadins habitant la ville de Tanger.

Zone espagnole

1° Province occidentale :

157.100 musulmans, 5.740 juifs.

La proportion de la population juive, par rapport à la population musulmane, est d'environ un vingt septième. Les juifs se trouvent tous dans les villes ci-après : Arzila, 670 ; Larache, 2.740 ; Ksar el Kébir, 2.330

2° Djebala :

113.600 musulmans, 6.280 juifs.

La population juive représente environ le dix-huitième de la population musulmane ; elle est en entier à Tétouan.

3° Rhomara :

115.300 musulmans, 185 juifs.

Dans cette région, la population juive est seulement la six cent vingt troisième partie de la population musulmane ; il n'y a que 5 juifs en tribu ; les autres se trouvent à Chechaouen 110, Port-Capaz 70.